



Le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

→ M<sup>me</sup> Gaittet

Ville de Talant

REÇU LE
28 MARS 2008
COLLÈGE B. VIAN

Madame GAITTET  
Principale  
Collège Boris VIAN  
11 Rue Pablo Picasso  
21240 TALANT

Talant, le 25/03/2008

N/Réf. : GM/MCD - D200801470

Madame la Principale,

A la lecture du procès-verbal du Conseil d'Administration du collège du 06 mars 2008 et à la suite du rapport que m'en a fait Madame BALESTRO, je vous apporte les renseignements suivants.

Tout d'abord le déplacement de l'arrêt des bus a été effectué à la demande des responsables du collège, le stationnement devant la porte étant particulièrement inadéquat et gênant. Le regroupement avec le terminus Divia a été effectué par simple logique d'aménagement et a reçu l'approbation du collège, de la ville, du conseil général et du Grand Dijon.

Les normes d'aménagement et de sécurité ont été respectées et l'équipement est aux normes.

Il faut préciser que les différents organismes de transport, qui utilisent le terminus n'ont fait aucun signallement particulier.

Dans ces conditions, il n'est pas à l'ordre du jour actuellement de reprendre des travaux, d'autant que la baisse chronique des effectifs ne semble pas induire une prochaine augmentation de la fréquentation. Quoiqu'il en soit, la ville n'en assurerait pas seule le financement ...

.../...